

# LICENCE 2 et 3

SCIENCES DE L'HOMME,  
ANTHROPOLOGIE, ETHNOLOGIE



FACULTÉ  
Sciences du sujet &  
de la société UFRS

## LES ENSEIGNEMENTS PRÉ-PROFESSIONNELS ET LES LABELS

A partir de la deuxième année de Licence l'étudiant doit choisir chaque semestre un cours pré-professionnel obligatoire parmi ceux proposés dans l'unité d'enseignement (UE).

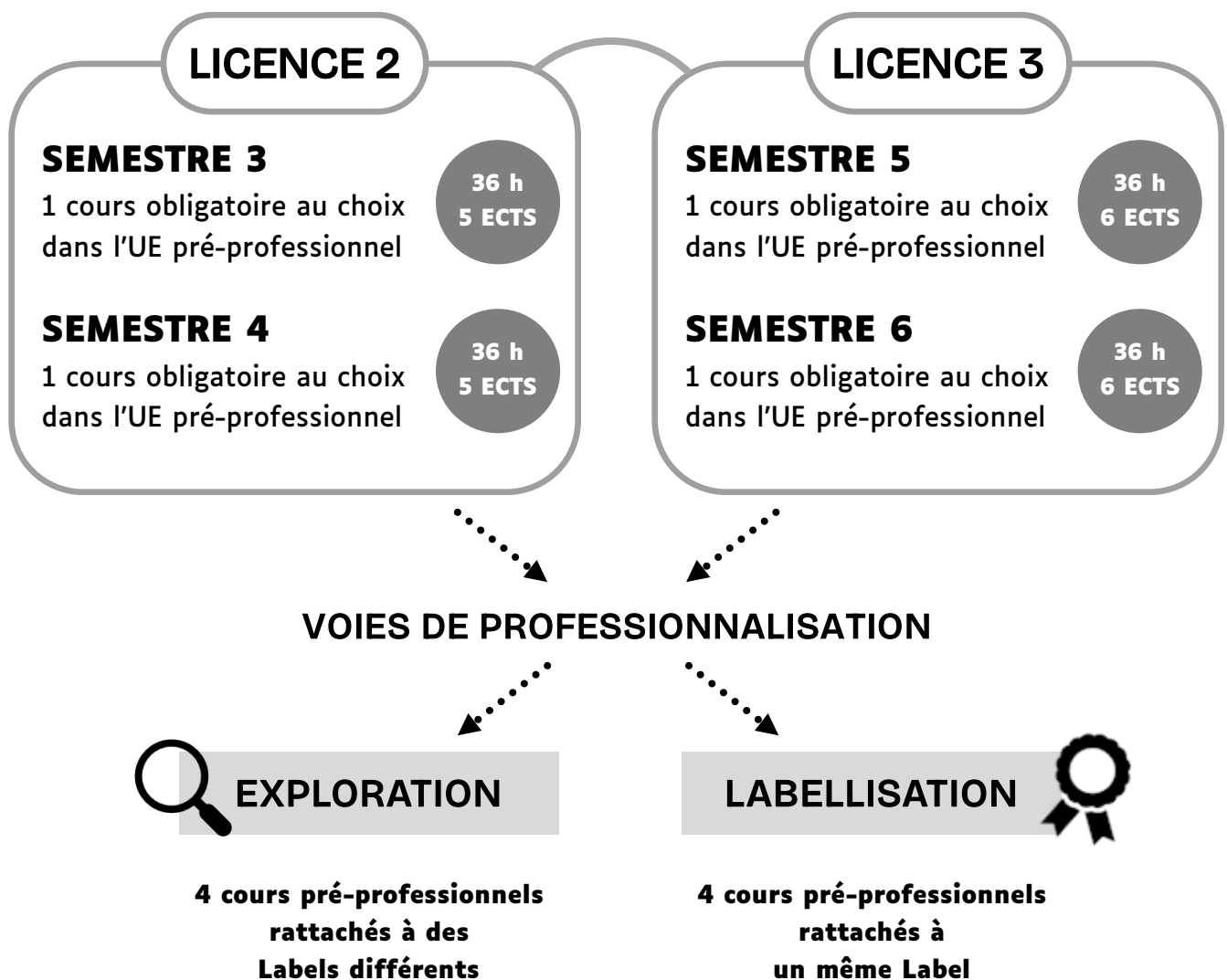
Pour mieux comprendre le lien entre ces enseignements et les débouchés de la formation, chaque cours pré-professionnel est rattaché à un Label correspondant aux domaines d'activité professionnelle visés par la formation. En fonction de son projet professionnel, l'étudiant peut ainsi choisir entre deux voies de professionnalisation :



l'**EXPLORATION** de plusieurs domaines d'activité professionnelle ;



la **LABELLISATION** dans le domaine d'activité professionnelle choisi (attestation officielle délivrée par l'Université de Montpellier Paul-Valéry).



Année universitaire 2025-2026





# LICENCE 2 et 3

SCIENCES DE L'HOMME,  
ANTHROPOLOGIE, ETHNOLOGIE



FACULTÉ  
Sciences du sujet &  
de la société UFR5

## Enseignements pré-professionnels par Label

		Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie 		<b>LABEL</b> Aménagement et territoires 
L2	S3	L'Anthropologie sur le métier		
	S4	L'Anthropologie sur le métier		
L3	S5	L'Anthropologie sur le métier		
	S6	L'Anthropologie sur le métier : Stage		
		Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie 		<b>LABEL</b> Humanités numériques 
L2	S3	Humanités numériques		
	S4	Humanités numériques		
L3	S5	Humanités numériques		
	S6	Humanités numériques		